



POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

INCLUSIF, SOLIDAIRE, SÉCURITAIRE, VERT ET ÉGALITAIRE

Réflexions du Y des femmes de Montréal
déposées dans le cadre des consultations sur la
Politique de développement social de la ville de Montréal

Janvier 2017

LE Y DES FEMMES DE MONTRÉAL

Le Y des femmes de Montréal a été fondé il y a près de 142 ans, ce qui en fait un des organismes communautaires avec la plus longue histoire de la métropole. Dès sa fondation, le YWCA avait pignon sur rue en plein cœur du centre-ville de Montréal. Au fil du temps, le Y des femmes de Montréal a su se renouveler, s'adapter aux besoins des femmes et des filles à travers toutes les époques et accompagner des centaines de milliers d'entre elles dans de nouvelles voies vers un avenir meilleur.

Aujourd'hui, la mission du Y des femmes de Montréal

BÂTIR ENSEMBLE UN AVENIR MEILLEUR POUR LES FEMMES ET LES FILLES,

est inspirée par sa vision

D'UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE OÙ LES FEMMES ET LES FILLES ONT LE POUVOIR ET LA POSSIBILITÉ

DE PARTICIPER À LA MESURE DE LEURS CAPACITÉS.

Pour arriver à réaliser cette mission, le Y des femmes a identifié trois enjeux sociaux pour orienter ses actions : l'ensemble des violences faites aux femmes et aux filles¹ ainsi que l'exclusion et les inégalités sociales et de genre.

Les différents programmes et services rassemblés au sein de nos quatre familles d'action : services résidentiels, services d'employabilité, services jeunesse et services à la collectivité, contribuent tous à l'atteinte de cet impact social. En s'appuyant sur les valeurs de respect, non-violence, équité, intégrité, solidarité et innovation, le Y des femmes de Montréal priorise la sécurité des femmes et leur développement optimal (prise de conscience, connaissances, compétences, comportements) afin de les accompagner dans leur cheminement vers la stabilité, l'autonomie, la résilience, le développement du leadership et de la participation citoyenne.

Cette mission ne peut s'accomplir qu'en étroite collaboration avec de multiples acteurs et partenaires du milieu communautaire et en participant activement à différentes instances de concertation publiques et communautaires (comme la Table de concertation du quartier Peter-McGill, le RAPSIM, la FOHM, Familles centre-ville, Montreal Urban Aboriginal Homelessness Working Committee, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), Table des groupes de femmes de Montréal, etc.)²

¹ Dans le présent document, l'expression femmes ou filles inclut les personnes transgenres ou transsexuelles qui s'identifient en tant que femmes ou filles.

² Voir la liste complète dans le Rapport annuel 2015-2016 du Y des femmes de Montréal et de la Fondation Y des femmes, p.19 www.ydesfemmesmtl.org/wp-content/uploads/2013/10/RA-2016-fr.pdf

Fort de 141 ans d'histoire et d'expertise acquise en plein cœur de la ville de Montréal et en collaboration constante avec une multitude de partenaires et la collectivité, le Y des femmes de Montréal émet les recommandations suivantes au regard de l'élaboration d'une politique de développement social.³

PRÉMISSSE DE BASE

Oui, légalement, l'égalité de droits est acquise entre les hommes et les femmes. Toutefois, dans les faits, quand les facteurs de risque et de vulnérabilité sont combinés avec le genre, la situation est toujours pire quand on est une femme... Serait-ce à dire que malheureusement, encore aujourd'hui, *être une femme est le premier facteur de risque...?*⁴

Recommandation générale : Nommer et appliquer, en tant que principe directeur fondamental de la future politique et de tout plan d'action en découlant, l'analyse différenciée selon les sexes.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

VISION ET VALEURS

Recommandation d'ajout : Le Y des femmes de Montréal recommande que les notions de sécurité et de non-violence soient nommées dans la vision et les valeurs de la future politique.

ENJEUX

Recommandation d'ajout : Le Y des femmes recommande que les violences systémiques soient ajoutées à la liste des enjeux de la Politique. Les structures et les modes de fonctionnement et d'intervention en eux-mêmes perpétuent souvent le cycle des injustices et inégalités sociales et de genre.

Enjeu 1 - Diminuer l'incidence de la pauvreté

Commentaire : Cet enjeu doit considérer que les femmes sont plus pauvres que les hommes (salaires moindres, plus d'emplois précaires ou à temps partiel) et que la pauvreté des femmes (lesquelles sont à la tête de plus de 80% des familles monoparentales)⁵ a une incidence majeure sur le développement des enfants et de leur proche famille.

Commentaire : Les femmes constituent 48,2 % de la main d'œuvre à Montréal. Elles contribuent

³ La structure du présent document respecte celle du cahier de consultation afin de répondre aux questions posées.

⁴ Voir le *Portrait statistique Égalité femmes-hommes pour la région de Montréal*, publié par le Conseil du statut de la femme en 2015 ainsi que le *Cahier de consultation sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, rédigé par le Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec, en 2015, pour une analyse approfondie de ces données.

⁵ Les chapitres 3 et 5 du *Portrait statistique. Égalité femmes- hommes – Montréal* publié par le Conseil du statut de la femme en 2015 livrent une analyse détaillée sur ces questions. Disponible en ligne www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_statistique_egalite_femmes_hommes_montreal_2015.pdf

Consulter également l'étude de Ruth Rose, *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique* publié par le Comité consultatif Femmes en développement de la main d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail du Québec, 2^e édition, mai 2016.

activement à son développement économique. Toutefois, l'emploi des femmes est moins diversifié que celui des hommes et elles occupent davantage d'emplois précaires, à temps partiel, faiblement rémunérés. 45% des femmes ayant un revenu d'emploi gagnent moins de 20 000 \$ par année.

Recommandation d'ajout : En complémentarité à l'enjeu de la pauvreté, nous recommandons que la création d'emplois diversifiés, inclusifs et équitables soit ajoutée à titre d'enjeu important à Montréal.

Des mesures significatives doivent être prises pour briser les ghettos d'emplois faiblement rémunérés et majoritairement féminins et pour faciliter l'accès des femmes aux secteurs d'emplois majoritairement masculins et aux postes de gestion.

Enjeux 2 et 3 - Les écarts entre les quartiers et la dynamique démographique

Commentaire : Le quartier Peter McGill illustre particulièrement bien cet enjeu. Nous avons soumis des recommandations pour l'élaboration de la Stratégie centre-ville et nous reprenons ici plusieurs de ces recommandations. Un arrimage entre la politique de développement social et la stratégie centre-ville devra absolument être fait.

Enjeu 4 - L'intégration réussie des immigrants

Commentaire : Cet enjeu va au-delà de l'intégration en emploi. L'intégration sociale et culturelle est tout aussi importante. Nous le constatons au quotidien avec les femmes et les filles qui bénéficient de nos services et qui sont en très grande majorité issues des communautés ethnoculturelles. Des lieux d'échanges, d'activités, de loisirs et d'information, accessibles à tous, sont essentiels pour briser l'isolement, créer des liens et contribuent à la construction d'une appartenance solide et une intégration réussie.

Enjeu 6 - La sécurité et le sentiment de sécurité

Commentaire : Un environnement urbain sécuritaire va au-delà de la qualité et de la solidité des structures. Il doit permettre aux personnes qui l'utilisent de se sentir en sécurité, dans un environnement qui permette de circuler facilement et sans avoir peur. Nous croyons important que les principes du Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire soient pris en compte dans l'élaboration de tout projet d'aménagement urbain, de transport, d'infrastructure ou autres. Les solutions mises de l'avant dans ce guide profitent à l'ensemble des groupes sociaux les plus touchés par l'insécurité (personnes âgées, handicapées, enfants). Si l'environnement urbain est sécuritaire pour ces groupes, il le sera forcément pour toutes et tous.⁶

Commentaire : L'enjeu de la sécurité doit tenir compte des différentes facettes de la violence. Cibler spécifiquement « la violence verbale et comportementale de certains jeunes » ou la radicalisation nous paraît réducteur. LES violences sont multiples et un type de violence tristement répandu à Montréal est celui de l'exploitation sexuelle. Le recrutement des jeunes filles à des fins d'exploitation

⁶ Paquin, Sophie. Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire. Ville de Montréal, 2002, 163 p.

Disponible en ligne

www.ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/Guide_aménagement_environment_urbain_sécuritaire.pdf

sexuelle commence dès l'école secondaire⁷ et un rapport de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLÉS) fait état que Montréal abrite près de 348 lieux physiques ayant pignon sur rue reliés à l'industrie du sexe.⁸ La tolérance face à ce phénomène favorise la prolifération de ces lieux et fait de Montréal une ville de choix pour l'exploitation sexuelle en Amérique. Les policiers de l'escouade des mœurs le confirment, « à Montréal, on peut commander une fille comme on commande une pizza »⁹ De plus, au moment des grands événements internationaux et sportifs, tels que le Grand Prix de Formule 1, l'exploitation sexuelle monte en flèche à Montréal.

Ce n'est pas le genre de réputation dont une ville devrait être fière ou tirer parti.

Recommandation d'ajout : L'exploitation sexuelle est un enjeu social majeur à Montréal et il nous apparaît essentiel de le nommer comme tel dans la politique. L'image d'une ville passe, entre autre, par la sécurité et l'intégrité de tous ses citoyens (incluant les femmes et les filles), les nouveaux arrivants, les touristes, etc.

Enjeu 7 – Développer le logement accessible et de qualité

Commentaire : L'Organisation des Nations Unies, précise dans maints documents officiels, que le droit au logement constitue un droit fondamental¹⁰. En conformité avec les recommandations émises par le mouvement des YWCA du Canada lors des consultations sur la Stratégie nationale sur le logement, le Y des femmes de Montréal considère aussi que le logement est un droit fondamental.

La situation des femmes face au logement abordable diffère grandement de celle des hommes. Les statistiques le démontrent : les femmes ont de moins bons salaires que les hommes, elles occupent davantage d'emplois à temps partiel, précaires ou faiblement rémunérés, elles vivent plus longtemps, elles sont les cheffes de familles monoparentales à plus de 80%, et elles sont les principales victimes des violences sexuelles et conjugales. Les mères monoparentales font souvent l'objet de discrimination lorsqu'elles cherchent un logement pour elles et leurs enfants. De plus, de nombreux témoignages de femmes locataires font état de violences sexuelles et agressions subies dans leur logement. ¹¹

Dans cette optique, la question du logement décent, sécuritaire et abordable est particulièrement cruciale pour les femmes. Qui plus est, pour plusieurs d'entre elles, avoir accès à des logements abordables réservés aux femmes (avec ou sans enfants) est particulièrement important. Pour les femmes et les enfants ayant subi de la violence sexuelle, conjugale ou familiale, un environnement sécuritaire adapté aux besoins des femmes est nécessaire pour retrouver la sécurité et la confiance.

⁷ La majorité des femmes qui entrent dans les réseaux de prostitution sont des mineures. L'âge moyen de recrutement est de 14 ans. CLÉS, *Portrait de l'industrie du sexe au Québec*, 2014. Disponible en ligne www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/Rapport-portrait-Mont%C3%A9-final-1.pdf

⁸ Idem., p.21

⁹ Tiré du film *Le Commerce du sexe*, d'Ève Lamont, 2014.

¹⁰ Entre autres dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et dans le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. Voir le site web www.housingrightswatch.org/fr/page/les-droits-au-logement-selon-les-nations-unies

¹¹ Voir le site de la campagne organisée à l'automne 2016 pour dénoncer et lutter contre ces violences et agressions subies par les femmes locataires <https://www.facebook.com/events/981912351931087/>

Enjeu 8 - Améliorer le cadre de vie

Commentaire : Le Y des femmes possède une charte d'engagement éco-responsable et a mis en place, en 2012, un des rares toits verts au centre-ville. Nous sommes sensibles à la notion d'îlots de chaleurs et au besoin d'espaces verts dans un environnement urbain équilibré. De même, les résidentes de notre programme de réinsertion sociale participent régulièrement aux jardins communautaires et nous constatons les bienfaits de ces initiatives locales dans l'amélioration de la vie de quartier. Des jardins, des parcs et des terrains de jeux verts, sécuritaires, accessibles et ouverts à tous (à l'opposé de la tendance actuelle des « jardins de minéraux » ou des terrasses et parcs privés des tours d'habitation) sont des lieux naturels d'échange et permettent de tisser des liens. Les parcs de proximité sont essentiels pour répondre aux besoins des familles avec de jeunes enfants.

Enjeu 9 - Réussite éducative

Commentaire : Cet enjeu n'est pas seulement important pour la productivité... L'éducation est fondamentale pour le vivre ensemble, pour avoir une meilleure compréhension des enjeux sociaux, pour construire une société harmonieuse. Notre expérience auprès des familles et des enfants au centre-ville (où il n'y a pas d'école publique de quartier) nous démontre que le fait de pouvoir aller à l'école dans sa communauté développe le sentiment d'appartenance, l'intégration sociale et contribue à prévenir l'exode de la population.

Enjeu 10 Vivre ensemble

Commentaire : En premier lieu, le Y des femmes de Montréal souligne et reconnaît : que le territoire où il est situé, en plein cœur du centre-ville, est sur le territoire traditionnel de la nation Kanien'keha:ka (Mohawk); que ce territoire n'a pas été cédé; que ce territoire a longtemps été un lieu de rencontres et d'échanges entre diverses nations.

Les communautés autochtones sont bien présentes au centre-ville. Malheureusement, la détresse autochtone est aussi douloureusement présente au centre-ville. Nous croyons que la Politique de développement social doit inclure des structures et des services culturellement adaptés aux besoins spécifiques des communautés autochtones. Ces structures et services doivent être mis en place, *en concertation et en étroite collaboration avec les communautés présentes au centre-ville*, que ce soit au niveau du logement, des soins de santé traditionnels autochtones, de la culture, etc.

Enjeu 12 - Cohérence des interventions

Commentaire : Le cahier de consultation fait peu mention de l'expertise sociale très riche du milieu communautaire. Nous croyons que cette expertise devrait être reconnue et qu'une plus étroite avec les organismes du milieu communautaire est essentielle pour améliorer l'adéquation entre les programmes publics et les besoins des populations.

PRINCIPES DIRECTEURS

En plus des principes directeurs émis dans le cahier de consultation, qui nous semblent très pertinents, le Y des femmes de Montréal recommande l'ajout des principes suivants :

Recommandation d'ajout : Nous recommandons que la politique de développement social reconnaisse l'expertise du milieu communautaire comme un facteur essentiel dans l'élaboration de la politique, des plans d'action en découlant et dans l'atteinte des objectifs.

Recommandation d'ajout : Nous recommandons que la politique de développement social affirme que la diversité (sociale, culturelle, sexuelle, religieuse ou ethnique) est une richesse collective à développer, un atout pour la ville, une composante fondamentale de son identité.

Recommandation d'ajout : Le premier article de la charte québécoise des droits et libertés de la personne stipule que « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ». Le Y des femmes de Montréal considère le logement comme une des conditions essentielles à cette sûreté fondamentale des personnes. Dans cette optique, nous recommandons que la politique affirme que le logement est un droit.

APPROCHES

En plus des approches émises dans le cahier de consultation, le Y des femmes de Montréal recommande l'ajout des approches suivantes :

Considérer le vécu comme expertise : L'élaboration des programmes ou politiques spécifiques à certaines populations, pour être vraiment inclusive et gagnante, doit se faire en consultation directe avec ces dernières, dans des conditions favorables et accessibles, favorisant l'échange et une participation réelle. Par exemple, l'expérience des femmes itinérantes est essentielle pour comprendre leurs besoins et discuter d'enjeux concrets et de solutions pour briser le cycle de l'itinérance. Leur expérience de vie sans domicile fixe et sécuritaire doit être prise en compte et considérée comme une expérience valide, une expertise et non plus une source de marginalisation...

PISTES D'INTERVENTION

En cohérence avec les réflexions et recommandations faites ci-haut, voici les pistes d'intervention que le Y des femmes de Montréal ajouterait à celle déjà incluses dans le cahier de consultation :

Développer des quartiers Montréalais pour tous

- Jouer un rôle de leader pour le respect et la sécurité des femmes et des filles et dans la prévention de l'exploitation sexuelle et, dans cette optique, fermer des lieux d'exploitation sexuelle (salons massages, bars de danseuses, peep shows, etc.)
- Développer des outils et des ressources pour les intervenants, les corps policiers, les victimes et toutes les parties prenantes afin de permettre une meilleure sensibilisation, prévention, intervention et suivi à long terme en matière d'exploitation sexuelle.
- Développer des actions en synergie avec les ressources luttant contre le crime organisé qui a

aussi des ramifications dans le milieu de l'exploitation sexuelle.

- Poser des actions concrètes de sensibilisation et de prévention contre l'exploitation sexuelle (entre autres – mais pas seulement - lors de grands événements sportifs, culturel ou internationaux).
- Appliquer les principes d'aménagement urbain sécuritaire.
- Appliquer la stratégie d'inclusion afin de développer des logements accessibles pour tous.
- Créer des logements sociaux et communautaires sécuritaires et abordables, qui tiennent compte des besoins des femmes et de leurs enfants que certains leur soit spécifiquement réservés.
- Mettre en place des mécanismes pour accueillir et tenir compte de l'expertise des citoyens marginalisés, dans des conditions qui leur soient favorables.
- Inclure des services, lieux et espaces culturellement adaptés qui correspondent aux besoins des communautés ethnoculturelles et des nations autochtones.
- En geste d'ouverture, d'inclusion et de réconciliation, créer un lieu éducatif pour témoigner de la richesse que représentent l'histoire et la présence des nations autochtones à Montréal (par exemple, dans le parc du Square Cabot)
- Développer des mesures pour faciliter les initiatives pour reverdir des espaces abandonnés, créer des parcs, jardins et ruelles vertes de proximité et contribuer à réduire les ilots de chaleur.

Favoriser l'équité et l'accessibilité

- Prendre des mesures pour faciliter la création de parcs et espaces verts de proximité sans se limiter à l'accessibilité des grands parcs.
- Prendre des mesures pour obliger les constructeurs immobiliers à créer des parcs et espaces verts lors de projets immobiliers (tout comme ils ont l'obligation de créer des espaces de stationnement).
- Établir des ponts avec les commissions scolaires pour faciliter l'amélioration du réseau des écoles de quartier et assurer une complémentarité des interventions en éducation.
- Faciliter, pour les entreprises, la mise en place de mesures de conciliation travail-études.

Favoriser la cohésion sociale

- Célébrer la richesse que représente la diversité montréalaise. Il s'agit d'un atout précieux et non d'un contraignant état de faits.

Vitalité sociale et économique

- Briser les ghettos d'emplois faiblement rémunérés et majoritairement féminins.
- Faciliter la mise en place de mesures de conciliation travail-famille dans les entreprises montréalaises.

CONCLUSION

Le Y des femmes de Montréal considère que l'écoute et la collaboration sont fondamentales pour construire des projets véritablement inclusifs, où tous et toutes se sentent bienvenu.es, en sécurité et considéré.es. Voilà pourquoi nous sommes heureuses que des consultations publiques aient lieu pour entendre les citoyen.nes de Montréal sur la Politique de développement social et nous sommes fières de faire partie de ce processus. Le Y des femmes de Montréal demeure à votre disposition pour toute question ou collaboration future.